

# Zonage du stationnement sur voirie en 2018 Issy-les-Moulineaux







## **ISSY-LES-MOULINEAUX**

#### **Tarifs horaires**

Stationnement payant **du lundi au samedi, de 9h à 19h30**, sauf les jours fériés secteur du Parc des Expositions : également payant **dimanche et jours fériés en cas de Grand Salon\*, de 9h à 19h30** 

Zone Courte durée

Gratuit du 1<sup>er</sup> au 15 août

00:15 0,70 €

00:30 1,10 €

00:30 1,10 €
00:45 1,50 €
01:00 1,90 €
01:15 2,40 €
01:30 2,90 €
01:45 3,20 €
02:00 3,50 €
02:15 15,00 €

35,00€

02:30

Zone Moyenne durée				
Gratuit du 1 <sup>er</sup> au 31 août				
00:15	0,70 €			
00:30	1,00€			
00:45	1,20 €			
01:00	1,30 €			
01:15	1,70 €			
01:30	2,10€			
01:45	2,50 €			
02:00	2,90 €			
02:30	3,50 €			
03:00	4,20 €			
03:30	5,00 €			
04:00	5,60 €			
04:30	6,20 €			
05:00	6,80 €			
05:15	15,00€			
05:30	35.00 €			

Zone Moyenne durée				
(Hauts d'Issy)				
Gratuit du 1 <sup>er</sup> au 31 août				
00:15	0,40 €			
00:30	0,80€			
00:45	1,00€			
01:00	1,20 €			
01:15	1,40 €			
01:30	1,60€			
01:45	0 2,00€			
02:00				
02:30				
03:00	3,00€			
03:30	3,50 €			
04:00	4,00€			
04:30	4,50 €			
05:00	5,00€			
05:15	15,00€			
05:30	35,00€			

Forfait post-stationnement : 35 € (ou 25 € si paiement sous 4 jours calendaires)

**Forfaits** 

	Forfait Résident	Forfait Professionnel ou Salarié	
en zone courte durée	Non valable	Non valable	
en zone moyenne durée	Valable	Valable	
1/2 Journée (5h)	0,70 €	Non disponible	
Journée	1,30 €	3,30 €	
Semaine	6,20 €	16,50 €	
Mois	24,00 €	Non disponible	
Trimestre	69,00 €	Non disponible	
Année	197,00 €	Non disponible	
Véhicule basse émission	0,00 €	Non disponible	
Professionnel de santé effectuant des visites à domicile	Non disponible	0,00 €	

### Personnes en situation de handicap

Gratuité et dérogation aux limitations de durée pour les véhicules affichant une carte mobilité inclusion avec la mention "stationnement pour personnes handicapées" ou une carte européenne de stationnement.

#### Organisme de service public

Gratuité pour les véhicules en cours d'intervention.

#### Pics de pollution

Les **titulaires d'un droit de stationnement Résident** sont exonérés des redevances de stationnement dès l'annonce par GPSO d'un dépassement du seuil d'information du public en cas de pollution.

La gratuité est maintenue jusqu'à la fin de l'épisode. Aucun remboursement ne pourra être accordé aux titulaires d'un forfait Résident, le prix du forfait tenant compte de cette possibilité de gratuité dans des cas exceptionnels.

*Grands	Salon de l'Agriculture	Mondial de l'Automobile		Salon Nautique	Paris Games Week
Salons	Salon du Livre	Foire de Paris	Salon des Vins de Vignerons Indépendants		